

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE ECHANDELYS**

Séance du 28 mai 2011

L'an deux mil onze et le vingt huit mai à neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué en séance ordinaire le vingt trois mai deux mil onze, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DUTOUR Michelle, Maire.

Présents : DUTOUR M., COUDEYRAS J.P., CHEVARIN N., RECOQUE P., PERISSEL B., SIMONDET J.C., DUTOUR A., ROUX M.

Absents : RENAUDIAS G, COUDERT Y., BOYENVAL M.

Madame CHEVARIN Nicole a été élue secrétaire

Objet : coupes 2011

Sur proposition de l'O.N.F, et après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe pour les coupes d'emprise des périmètres de captages immédiats les destinations suivantes :

I. VENTE

Forêt de	Numéros de parcelles	Surface (ha)	Essences	Modalité	Destination
Labat	2	0.20 ha	Sapin /Epicéa	Sur pied	Vente
Buisson	ZB 85 et ZB 86	0.20 ha	Sapin /Epicéa	Sur pied	Vente

Le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Michelle DUTOUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE ECHANDELYS**

Séance du 28 mai 2011

L'an deux mil onze et le vingt huit mai à neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué en séance ordinaire le vingt trois mai deux mil onze, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DUTOUR Michelle, Maire.

Présents : DUTOUR M., COUDEYRAS J.P., CHEVARIN N., RECOQUE P., PERISSEL B, SIMONDET J.C, DUTOUR A., ROUX M.

Absents : RENAUDIAS G., COUDERT Y., BOYENVAL M.

Madame CHEVARIN Nicole a été élue secrétaire

Objet : voirie 2011

Madame le Maire informe la conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 mai afin de procéder à l'ouverture des plis concernant les travaux de voirie 2011. Des quatre entreprises consultées, la société EUROVIA a présenté la meilleure offre qui s'élève à la somme de 56 390,00 €H.T., 67 442.44 €T.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de confier les travaux de voirie 2011 à la Société EUROVIA et autorise Madame le Maire à signer le marché correspondant et toutes les pièces nécessaires à sa réalisation.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Michelle DUTOUR**